Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260416-2026_18-DE

Département des Côtes d'Armor

DÉLIB.2026-18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 7 avril 2026

Nombre de Conseillers		
En exercice	:	15
Présents	:	15
Absents	:	
Votants	:	15

Date de la convocation :

Vendredi 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi sept avril à 19 heures 15, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Olivier CARON, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Bénédicte GLOTIN, Mickaël PELLAN, Philippe LEVREL, Carmen COLLET, Karinne TREGOUET, Vanessa VETIL, Sylvain BEDEL, Benoît LE MAO

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Olivier CARON

Objet : Délibération portant sur la mise en place d'un serveur local et sécurisation des données informatiques

Suite à un dysfonctionnement majeur de OneDrive, ayant entraîné des difficultés d'accès aux fichiers de travail ainsi que des problèmes de synchronisation, un état des lieux de l'organisation informatique actuelle de la mairie a été réalisé.

Cette situation a mis en évidence la nécessité de renforcer la fiabilité et la sécurisation du système informatique de la collectivité.

À l'issue de cette analyse, M. Bekono, informaticien de la collectivité, propose la mise en place d'un serveur local, assorti de sauvegardes journalières, afin de sécuriser les données et de garantir une meilleure continuité de service.

Il est donc proposé au Conseil municipal de valider cette solution technique pour un montant de 4 134, 50 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la mise en place d'un serveur local avec sauvegardes journalières ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette solution ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier ;
- **Inscrit** les crédits nécessaires au budget pour un montant de 4 134,50 € HT.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260416-2026_18-DE

Secrétaire de séance,
Olivier CARON

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT

LOC COUET SUR MEU (Côtes-d'Armor)